

Déclaration des athlètes



Nom de l'athlète:

1. Je m'engage en tant que participant de Swissman à respecter les règles concernant la participation prévues par l'organisateur selon la fiche d'inscription et le briefing des athlètes. Chaque infraction observée par l'équipe du Swissman mènera à une disqualification immédiate.
2. **Je sais que je ne peux participer au SWISSMAN que dans le cas que j'ai un accompagnateur enregistré qui m'encadre lors du vélo et de la course à pied et m'accompagnera lors de la montée finale de Grindelwald jusqu'à la Kleine Scheidegg à pied. En outre, il prend en charge le transport des matériaux.**
3. Je sais et j'accepte que lors du Swissman et les activités y liées je porte l'entière responsabilité de mes effets personnels et l'équipement sportif. En exclu est le petit sac à dos que moi et mon accompagnateur rendons pour le transport des vêtements sur la kleine Scheidegg, qui ne contient pas d'objets de valeur.
4. Je déclare être en bonne santé physique pour le SWISSMAN et m'être assez entraîné pour cet événement. La participation m'a été attestée par un certificat médical.
5. Je suis d'accord, qu'un médecin ou membre de l'équipe SWISSMAN me sorte de la course, s'il y a un danger pour ma santé ou une menace à la sécurité routière. Si j'avais besoin d'un traitement médical durant le SWISSMAN j'y consens déjà maintenant. Le traitement médical n'est pas inclus dans les frais d'inscription et sera facturé au participant selon le tarif médical courant. C'est dans la responsabilité du participant d'avoir une couverture d'assurance suffisante pour un traitement médical. Une responsabilité de l'organisateur en est exclue.
6. Je vais suivre les instructions des commissaires sportifs. Je sais et j'accepte que je dois retirer de la course si je n'atteins pas les temps de passage décrits dans l'inscription.
7. Je m'engage à ce que je participe avec un équipement et des matériaux techniquement solides.
8. Je permets la parution de ma photo et de mon nom dans les médias, ceci gratuitement et sans limites, pour autant que ce soit en rapport avec le Swissman.
9. Je me rends compte que la participation au SWISSMAN peut cacher des dangers et un risque de blessure sérieux, qui pourraient même entraîner la mort.
10. Je dégage les organisateurs et les bénévoles de la Swissman de toute responsabilité si celle-ci n'est pas couverte par la responsabilité civile. Y inclus sont tous les dommages directs et indirects et toutes les réclamations qui pourraient faire moi-même ou mes héritiers ou autre partie autorisée en cas de blessures subies ou de la mort. Je suis d'accord que je signera une déclaration de renoncement lors de la distribution de dossards.
11. Je dégage les organisateurs et les bénévoles de Swissman de toute responsabilité à des tiers, lorsque ce tiers aie subi des dommages en rapport avec ma participation au Swissman.
12. J'accepte d'indemniser l'organisateur pour toutes les sanctions (amendes, pénalités et autres frais) qui se posent en raison de mes infractions à la réglementation et les règles légales ou officielles.
13. J'accepte que en cas d'annulation du SWISSMAN à cause de force majeure ou d'exigences officielles avant le 31 mars 2022, les frais d'inscription seront remboursés avec déduction d'une taxe de traitement de 200 CHF. Aucun frais d'inscription ne sera remboursé après le 31 mars 2022.
14. J'accepte que l'organisateur change le programme ou le tracé, si pour des raisons indépendantes de sa volonté, cela n'était nécessaire. Les frais d'inscriptions seront, en cas d'annulation de la course, prises en compte pour la prochaine course. D'autres revendications ne peuvent pas être invoquées.
15. En cas de litige, seul le droit suisse est applicable. Le for juridique exclusif se trouve à Zurich.

Date, Lieu

Signature
